



Dispositif de remédiation 2020-2021

Hannut, le 20 octobre 2020

Chers Parents, chers Elèves,

Le dispositif de remédiation est un élément primordial dans les missions de l'école en vue de favoriser la réussite du plus grand nombre d'élèves. Notre taux de réussite dépasse les 90% et nous voulons l'améliorer encore en poursuivant l'objectif vers lequel l'équipe éducative est tournée : « Améliorer le taux de réussite des élèves tout en maintenant un niveau d'exigence pertinent ». De manière préventive, le professeur pratiquera une pédagogie différenciée adaptée au rythme de chaque élève. Si celle-ci s'avère insuffisante, le professeur proposera de manière curative une remédiation immédiate ou fera appel aux équipes de remédiation en place. Celles-ci proposent des moyens de remédier aux difficultés des élèves de manière continue tout au long de l'année. Ces dispositions visent à améliorer les apprentissages et le taux de réussite scolaire.

Les **actions de remédiation** proposées prennent plusieurs formes :

- **La rencontre « Coup de pouce ».**
- **La remise à niveau dans une discipline.**

Ces dispositifs évoluent au fil des années grâce à la collaboration efficace des professeurs et s'ajoutent aux actions déployées par les agentes du CPMS ou des éducateurs. Cette prise en charge demande beaucoup de temps, d'énergie et d'expertise alors que les moyens sont limités. Nous ne sommes donc pas à l'abri de quelques imperfections. Nous vous remercions dès lors de votre compréhension et de votre indulgence.

Ce manque de moyens nous amène à mener une expérience de collaboration avec des opérateurs extérieurs à l'école pour vous proposer des solutions de remises à niveau dans toutes les disciplines.

1. **Les rencontres « Coup de pouce »** sont des entrevues individuelles envisageant la sphère globale de l'élève lorsqu'une difficulté scolaire se présente. Leur spécificité est l'accompagnement des difficultés de méthode et d'approche du travail scolaire avec, en cas de nécessité, une proposition d'orientation vers un autre dispositif (remise à niveau disciplinaire, rendez-vous au Centre PMS, Service d'accrochage scolaire, ...).

1.1. Objectif

Accompagner l'élève afin d'entendre ses difficultés, d'en rechercher les causes et de dégager des pistes de solutions.

Les démarches consistent à mettre en place les outils de remédiation les plus adaptés à la situation et d'en tester l'efficacité. Cet accompagnement individualisé implique une participation constructive de l'élève et peut le guider vers d'autres aides possibles.

1.2 Modalités

Les élèves qui **recommencent leur année** ont été invités par un professeur de l'équipe pour faire le point sur les expériences précédentes, les espoirs et les attentes de cette nouvelle année.

Les rencontres « Coup de pouce » sont accessibles à tous les élèves sur proposition du conseil de classe ou à la demande d'un professeur, d'un parent ou de l'élève auprès du titulaire, d'un de ses professeurs ou d'un éducateur. Ces ateliers sont organisés sous la forme de rencontres et d'échanges entre l'élève et un professeur durant des heures d'étude si possible.

Le but principal est de veiller à l'épanouissement de l'adolescent au sein de notre école et de l'aider dans l'organisation de son vécu scolaire et parascolaire en fonction de son « projet de vie » à construire.

Pour le moment Mme Lacrosse peut vous rencontrer les mercredis et vendredis au Collège tandis que Mme Leriche est disponible pour des échanges en distanciel. Vous pouvez contacter les personnes de l'équipe par courriel (valerie.lacrosse@ecah.be ou martine.leriche@ecah.be)

Coordinatrice Coup de pouce : martine.leriche@ecah.be

2. La remise à niveau dans une discipline

Lorsqu'une compétence ou un point de matière conséquent d'un cours pose difficulté, une formule de soutien scolaire dans toutes les disciplines est proposée avec le concours d'opérateurs spécialisés en la matière.

2.1 Objectif

L'objectif est de combler les lacunes dans les disciplines et d'augmenter les chances de réussite de l'élève.

2.2 Modalités

Chaque professeur au sein de sa discipline et de son cours favorise la réussite en mettant en œuvre des approches pédagogiques adaptées au besoin de chacun. **La remédiation immédiate est donc initiée par le professeur titulaire du cours** qui peut réexpliquer une notion de manière individuelle ou collective, revoir un élève ou un groupe d'élèves à un autre moment ou proposer une aide extérieure à la classe (CPMS, méthode de travail, remise à niveau, ...).

Cette année, nous vous proposons, si vous l'estimez nécessaire, de prolonger le travail de remédiation du professeur par une remise à niveau supplémentaire.

Ces remises à niveau sont :

- complémentaires à la mission de remédiation qui incombe à chaque professeur à l'intérieur de son cours ;
- proposées à moindre coût (entre 6 et 9 €/heure de soutien en fonction des opérateurs et des durées des séances) ;
- proposées à des moments différents à votre meilleure convenance (mercredi après-midi, samedi matin, vacances scolaires) ;
- assurées par des professeurs extérieurs ou des professeurs de l'école (cependant, pour des raisons de déontologie, un professeur ne pourra donner une remise à niveau payante à ses propres élèves).

Les parents ou l'élève peuvent accéder à ces remises à niveau en contactant les opérateurs suivants en fonction des périodes de soutien scolaire proposées qui rencontrent votre préférence:

- Vacances scolaires
Inscription : 019/51 93 72 (Echevinat de Hannut)
Lieu : Académie de Hannut
Opérateur : Echec à l'échec
Web : www.hesl.org/

- Les mercredis après-midi de 13h à 15h (inscription par trimestre entier de préférence mais possibilité d'inscription pendant toute l'année à un minimum de 3 séances)
Inscription en ligne : www.enseignons.be (rubrique « Soutien scolaire »)
Lieu : Collège
Opérateur : Enseignons.be
Web : www.enseignons.be/soutien-scolaire
Renseignements : T. Faur (coordinatrice) 0479/624113

- Les samedis matins de 8h45 à 13h (novembre, février et mai) et les vacances scolaires de 9h à 16h15
Inscription : 0494/36.93.12 (Mr Lemaire)
Lieu : Collège
Opérateur : La Buissonnière
Web : www.labuissonniere.be

Ces opérateurs ont été sélectionnés en fonction des tarifs abordables qu'ils pratiquent (moins de 9 €/heure).

Si une difficulté matérielle vous empêche d'accéder à ces remises à niveau, nous vous invitons, en toute discrétion, à contacter la coordinatrice des remises à niveau, Mme Faur, ou la direction. La nécessité de ces remises à niveau est laissée à l'appréciation des parents et des élèves.

La participation des élèves dans toutes les démarches du dispositif de remédiation est personnelle et volontaire.

En espérant que ces dispositions stimuleront et conforteront les apprentissages de chacune et chacun, nous vous assurons, chers parents, chers élèves, de notre entier dévouement.

Pour l'équipe éducative,

Patrick Carlier
Directeur
Préfet des études
de 3^e et 4^e

Tatiana Faur
Professeure de français
Coordinatrice
remise à niveau
Enseignons.be

Martine Leriche
Professeure
Coordinatrice
Coup de pouce

Catherine Pirard
Directrice adjointe
Préfète des études
de 5^e et 6^e